



Citoyen-ne-s, Parlementaires, Elu-e-s, Communauté Médicale et Universitaire, Syndicalistes

Nous ne lâcherons pas la chirurgie hépatique de Mondor !

**Ensemble, exigeons un vrai projet commun Henri Mondor / Paul Brousse
pour l'avenir des hôpitaux publics du Val de Marne.**

Depuis deux ans, la Gouvernance du GHU Henri Mondor, avec l'appui de la Direction générale de l'AP-HP, n'a pu contrôler une situation conflictuelle entre praticiens du service de greffe hépatique, aboutissant à la suppression d'un des quatre services existant en Ile de France, le vidant de ses compétences pour le transférer à Paul Brousse dans un premier temps, puis ensuite sur Paris.

Pour éviter un telle funeste perspective, néfaste aux populations de la Banlieue, nous proposons depuis des mois au Ministère de la santé, la mise en place d'un groupe de travail commun aux deux hôpitaux val-de-marnais, sur la base d'un projet présenté par l'équipe médicale et universitaire du GHU Henri Mondor (voir verso).

Celui-ci s'était engagé le 8 février à le réunir, afin que les équipes de Paul Brousse et d'Henri Mondor puissent construire un projet commun, préservant les deux Hôpitaux du Val-

de-Marne, dans l'intérêt des patients. Il n'en a rien été malgré les demandes répétées des Parlementaires et du Président du Conseil départemental.

Il y a dix jours, devant l'absence d'assurance de pouvoir poursuivre les transplantations hépatiques dans les meilleures conditions pour les patients, l'équipe médicale de l'Hôpital a décidé le transfert de sept patients en situation d'urgence de greffe hépatique.

La Direction générale de l'AP-HP veut profiter de cette situation, pour fermer définitivement ce service à Mondor, ce qui serait préjudiciable à l'avenir d'Henri Mondor (personnels, budget, avenir du « RBI »,...) mais aussi à celui de l'Hôpital Paul Brousse, qui n'a pas les capacités de répondre, en l'état, à une telle responsabilité.

Au bout du compte, l'absence de projet médical commun aux deux hôpitaux ne peut conduire qu'à une dégradation de l'offre de soins pour le

Val-de-Marne, et confirmerai nos inquiétudes quant à l'application du futur Plan Régional de Santé 2 (PRS2) pour la chirurgie hépatique, mais aussi pour d'autres services.

Parce que le patient est notre première préoccupation, il est aujourd'hui urgent que se réunisse ce groupe de travail indispensable à la confection d'un projet commun pour que subsistent en banlieue, des pôles d'excellences.

Nous redemandons solennellement à Mme la Ministre de la santé, comme elle s'y était engagée le 18 mai dernier lors de sa visite à Mondor, d'exiger le plus rapidement possible la rencontre de tous les acteurs de ce partenariat indispensable et équilibré entre Paul Brousse et Henri Mondor.

Nous en appellerons à l'arbitrage du Premier Ministre, si nous ne sommes pas entendus !

**ENSEMBLE EXIGEONS LA TABLE RONDE RÉUNISSANT
HENRI MONDOR ET PAUL BROUSSE POUR UN VRAI PROJET
COMMUN AUX DEUX HÔPITAUX DU VAL-DE-MARNE**

Rassemblement devant Henri Mondor

Jeudi 21 Juin 2018 à 12h

... et en musique !!!



**SIGNEZ LA LETTRE À Mme LA MINISTRE DE LA SANTÉ ⇨ <http://chn.ge/2iJ3nis>
POUR EXIGER LE MAINTIEN DE LA CHIRURGIE HEPATIQUE A HENRI MONDOR**

Notre Projet de Transplantation Hépatique au CHU Henri Mondor

Le programme de transplantation hépatique du CHU Henri Mondor a débuté il y a 30 ans. Il s'agit d'un programme à volume élevé, avec une moyenne de 75 greffes par an sur les 5 dernières années.

Le CHU Henri Mondor est, depuis de nombreuses années, le centre de référence pour les maladies du foie, d'un large territoire géographique regroupant les départements du Val-de-Marne (en partie), de Seine-et-Marne, de leurs hôpitaux périphériques, mais aussi avec d'autres structures localisées en Essonne, dans les Yvelines ou en province.

L'axe « Foie » constitue un axe fort médico-universitaire de la recherche institutionnelle. Son activité de recherche est reconnue au plus haut niveau international



PROJET : Trois principaux axes du projet seront développés d'ici 2020

1. **L'accroissement du recrutement des patients** sera fondé sur l'extension du travail en réseau (77- 91-94) et sur le renforcement des cohortes locales (service d'hépatologie) des maladies du foie chroniques.
2. **L'attractivité de la chirurgie hépatobiliaire**, au niveau hospitalo-universitaire, est directement liée à l'accès à la transplantation hépatique. Le maintien de chirurgiens hépatobiliaires sur le site est stratégique pour le développement des projets médicaux du site, notamment en hépatologie, oncologie, et traumatologie. Les enjeux majeurs pour les autres spécialités et disciplines impliquées autour de la chirurgie du foie impliquent le maintien de l'activité chirurgicale de transplantation et de résection hépatique sur le site, qui requiert un renfort de la chirurgie hépatobiliaire.
3. **Le projet du CHU Henri Mondor est de poursuivre et amplifier les travaux entrepris, depuis 2010, pour le développement des transplantations multi-organes du site** (rein, foie, coeur, cellules souches hématopoïétiques) dans un contexte où le CHU se dote, grâce à des investissements importants, d'une structure dite « RBI » (Réanimation-Blocs-Chirurgie Interventionnelle), parmi les plus modernes de l'AP-HP et dont les travaux ont démarré.

Le projet développé autour de la transplantation hépatique et multi-organes est inscrit dans le projet médical du CHU, notamment au sein du projet Campus Mondor 2020 qui inclut la réorganisation complète de l'axe blocs, réanimations, centre interventionnel à l'horizon 2020.

L'ensemble de ces atouts positionne Henri Mondor comme le leader AP-HP de la transplantation multi-organes et justifie le renforcement de cet axe stratégique de l'établissement. Associé à l'équipe de transplantation hépatique de Paul Brousse, nous pourrions avoir un projet de niveau européen dans le Val-de-Marne.

**Ensemble défendons ce projet Henri Mondor / Paul Brousse,
exigeons du ministère de la Santé, une table ronde pour cet objectif !**